

Paris, le 29 août 2019

## À l'occasion de la Journée mondiale, France Alzheimer et maladies apparentées dévoile un vaste plan d'actions pour aider les personnes malades et leurs aidants à toujours profiter de la ville.

Aussi longtemps qu'elles en sont capables ou qu'elles en ont envie, seules ou accompagnées, les personnes malades d'Alzheimer devraient pouvoir se déplacer sereinement dans leur ville ou village, faire leurs courses, aller au restaurant, fréquenter un club de sport ou de loisirs, ou même s'investir dans la vie de leur commune. Mais elles y renoncent parfois, faute de trouver leur place dans une société qui ne sait pas toujours les accueillir avec compréhension et bienveillance.

Lutter contre l'isolement social et les discriminations, c'est le combat de France Alzheimer et maladies apparentées ! À l'occasion de la **Journée mondiale Alzheimer le 21 septembre prochain**, l'association France Alzheimer et maladie apparentées dévoile ses trois axes de travail.

### Un symbole fédérateur, en solidarité avec les 3 millions de familles touchées par Alzheimer

France Alzheimer et maladies apparentées se bat depuis plus de 30 ans pour changer le regard de la société sur les 3 millions de familles touchées au quotidien. Face à ce handicap invisible, il est souvent difficile d'exprimer notre solidarité, notre empathie. Et si porter **un symbole de bienveillance** était une manière délicate de dire "oui je te comprends et te respecte dans ta dignité humaine" ?

### Des actions inclusives sur tout le territoire

Il est important de permettre aux personnes malades et à leurs proches de ne pas abandonner l'espace public et de continuer à mener leurs activités quotidiennes entourées de personnes attentives et rassurantes. Source d'angoisse pour les familles : l'errance sur la voie publique qui peut subvenir à tout moment. **Des partenariats ont ainsi été noués avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et la Gendarmerie nationale.** Sensibilisés et formés à la maladie, ces professionnels sauront adopter les bons réflexes pour entrer en relation, rassurer et accompagner celles et ceux qui sont désorientés.

### Des « Villes aidantes Alzheimer »

Les personnes atteintes d'Alzheimer se voient encore largement réduites au statut de malade, à la parole disqualifiée et aux compétences oubliées. Pourtant, elles ont des choses à dire, à proposer, à partager. En adhérant à la charte « Ville Aidante Alzheimer », les collectivités locales affirment leur volonté de faire de l'espace public, un espace qui s'ouvre à nouveau. **Elles s'engagent à faciliter la connaissance et le déploiement d'actions en faveur des personnes malades et de leurs familles.**

Des villages, des départements ou encore des régions ont également voulu entrer dans la démarche.

Les communes de Montpellier, Nice, Ajaccio, Poitiers, Hendaye, Soissons, Le Havre, Arpajon, Oloron-Sainte-Marie, Remire Montjoly (Guyane), Mussidan, Ladornac, Bassillac-Auberoche, Lacropte, La Nouaille, se sont d'ores et déjà engagées. D'autres communes comme Pau, Coutances, Vergt, Saint-Aulaye, L'Escart, Saint-Fargeau-Ponthierry, devraient rejoindre la dynamique.

### Une dynamique inspirante pour de nombreux acteurs publics et privés.

Soutenue par le Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale, l'association France Alzheimer et maladies apparentées veut encourager l'information, la réflexion et l'action collective visant à rendre nos cités plus accueillantes et inclusives. À l'image de la ville de Nice, certaines collectivités se lancent dans la co-construction d'une dynamique locale associant de nombreuses parties prenantes et en premier lieu les personnes malades et leurs familles. Des entreprises et des commerces ont également fait part de leur volonté de s'impliquer dans cette démarche et de sensibiliser leurs clients et collaborateurs. Le grand public, lui, pourra visionner un spot sur les réseaux sociaux baptisé « perdu » et diffusé à partir du 21 septembre 2019 ou participer, ce même jour, aux nombreux événements proposés par les 99 associations départementales partout sur le territoire.



-----  
**Contact presse :**

Laurent Dupuis, journaliste chez France Alzheimer

01 42 97 53 06

[l.dupuis@francealzheimer.org](mailto:l.dupuis@francealzheimer.org)

Marie Delibéros - Agence Omnicom Public Relations Group

01 53 32 55 68 / 06 10 18 26 76

[marie.deliberos@omnicomprgroup.com](mailto:marie.deliberos@omnicomprgroup.com)